

CADRE DE VIE, HABITAT

Des habitants de Kerbernier relogés en vue de la restructuration du quartier

Mis en ligne le **vendredi 29 novembre 2019**

Retenu comme quartier d'intérêt national dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Bellevue, le secteur de Kerbernier va faire l'objet d'un réaménagement profond. Ses habitants devront être relogés, et une charte qui définit les contours de l'opération a été signée le 28 novembre.



Alors que l'agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) a retenu le quartier de **Bellevue comme quartier d'intérêt national**, certains de ses secteurs vont faire l'objet d'attentions particulières. Ce sera ainsi le cas du **Bergot ou de la cité de Kerbernier, dont la construction remonte aux années 60**. Pour cette dernière, aujourd'hui enclavée et repliée autour de voies sans issues, une **vaste opération de restructuration sera menée**, afin de l'ouvrir sur les rues Langevin et de Kermenguy, ainsi que sur l'avenue Le Gorgeu. *« Ce vaste réaménagement se traduira notamment par la **déconstruction de 297 logements à Kerbernier, à l'image de ce qui avait été réalisé sur le quartier de l'Europe, à l'époque de la réhabilitation du quartier** »,* a détaillé François Cuillandre, le 28 novembre, jour de la signature d'une charte de relogements des habitants entre Brest métropole habitat (BMH) et les associations de locataires de Kerbernier (CLCV, CSF et AFOC).

Des actions de concertations

« *Les travaux sur Kerbernier n'interviendront pas avant 2022* », a précisé Georges Bellour, directeur de BMH. Avant cette date, de nombreuses concertations seront menées avec les habitants du quartier. Des entretiens individuels ont d'ailleurs déjà été conduits, afin de définir les envies et les besoins de chacun.

L'opération de relogement devrait se dérouler entre 2020 et 2022. De nombreux outils d'accompagnement ont été prévus dans la charte de relogement :






- > Un référent pour les habitants, afin de les accompagner au mieux dans les démarches ;
- > Information sur les modalités de prises en charge des frais de déménagement et des frais annexes par BMH ;
- > Priorité donnée aux locataires du parc BMH de Kerbernier pour trouver un nouveau logement...

Une vaste opération

Les travaux de Kerbernier consisteront donc en la déconstruction de 297 logements, tandis que 297 autres seront reconstruits. 417 autres logements sociaux seront par ailleurs réhabilités.

Rappelons enfin que, toujours dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain, **l'ANRU s'est engagée à verser plus de 50 millions d'euros à Brest métropole**, pour aider à reconfigurer, sur 10 ans, les quartiers de Bellevue et de Recouvrance, avec une priorité donnée au volet habitat.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Lundi au vendredi : 9h-18h
Samedi : 8h30-12h30